

Century 21

Plaine Monceau

9 rue Gounod – 75017 Paris

Tèl 01 42 94 10 75

BAREME DES HONORAIRES

À la charge de l'acquéreur (TVA incluse 20%)

HONORAIRES DE TRANSACTION

Lorsque l'opération aura été effectivement conclus, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après (à la charge de l'acquéreur, sauf convention express). Notre tarif est indiqué TVA incluse pour 20% et les honoraires sont calculés en pourcentage sur le prix de vente.

Jusqu'à 45 000 €	15%
De 45 001 à 85 000 €	10%
85 001 à 120 000 €	8%
120 001 à 200 000 €	7%
201 000 à 300 000 €	6%
301 000 à 400 000 €	5,5%
Au-delà de 400 000 €	5%

FONDS ET MURS DE COMMERCE :

10% de la valeur.

TERRAIN A BATIR :

8% du prix de vente avec un forfait minimum de 5 000 €.